

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

Mercredi 7 juillet 2021 à 18 h 00

Salle Multiculturelle.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2021.**
- **Délibérations :**
 1. *Intercommunalité* – Schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement – Pilier 1 : alimentation du site Internet et de l'observatoire – Pilier 3 : Politique d'information jeunesse – Avenant n° 1 à la convention signée en 2020.
 2. *Intercommunalité* – Schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement – Pilier 2 : Fiches-actions – Avenant n° 1 à la convention signée en 2020.
 3. *Intercommunalité* – Sentiers des Arts 2021 : convention d'occupation temporaire de l'espace public.
 4. *Affaires générales* – Changement du lieu de réunion du Conseil Municipal.
 5. *Affaires générales* – Syndicat de la Voirie de la Charente-Maritime : adhésion de nouveaux membres et modification des statuts.
 6. *Affaires générales* – Recrutement et accueil de Conseillers Numériques dans le cadre de « France Relance » : convention entre les communes d'Arvert, Breuillet, Chaillevette, La Tremblade – Ronce-les-Bains, Les Mathes – La Palmyre, Saint-Augustin-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan, Vaux-sur-Mer et Soluris.
 7. *Affaires générales* – Convention avec la société Atlantic Animal Services pour la capture des animaux errants.
 8. *Affaires générales* – Convention avec l'association Les Amis des Bêtes relative à la fourrière animale.
 9. *Finances* – Fixation des tarifs communaux applicables du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
 10. *Finances* – Décision modificative n° 1.
 11. *Finances* – Vente du bâtiment « 33 rue du Centre » : délibération complémentaire.

12. *Finances* – Institution de la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains rendus constructibles par le Plan Local d’Urbanisme (PLU).
 13. *Finances* – Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : limitation de l’exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d’habitation.
 14. *Finances* – Annulation de la délibération du 30 avril 2003 fixant les tarifs de la signalétique commerciale.
 15. *Finances* – Demande de subvention exceptionnelle de l’Amicale Sportive Breuillet Football.
 16. *Finances* – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d’enregistrement sur les mutations à titre onéreux – Travaux sur voirie communale accidentogène.
 17. *Finances* – Convention de financement relative à l’appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
 18. *Urbanisme* – Aménagement urbain « Bois des Marenneaux » : Avenant n° 1 à la convention opérationnelle n° 17-16-030 entre Breuillet, la Communauté d’Agglomération Royan Atlantique (CARA) et l’Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA).
 19. *Urbanisme* – Convention entre la commune de Breuillet, La Communauté d’Agglomération Royan Atlantique (CARA) et l’Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) – Opération « Bois des Marenneaux » : accord de la commune pour désigner comme lauréat de la consultation l’opérateur « SIGNATURE PROMOTION ».
 20. *Voirie* – Lotissement Les Coudrais : dénomination de rue.
- **Questions diverses**

En Mairie, le 28 juin 2021
Le Maire,
Jacques LYS



N.B. :

- Masque obligatoire,
- Gel hydroalcoolique mis à disposition dans la salle.